

leGrandDijon

le journal d'information
de la communauté urbaine du Grand Dijon

37

juillet 2015

#FiersDEtreDijonnais

LES CLIMATS
DE BOURGOGNE
SONT
AU PATRIMOINE
MONDIAL
DE L'UNESCO

MERCI
À TOUS!



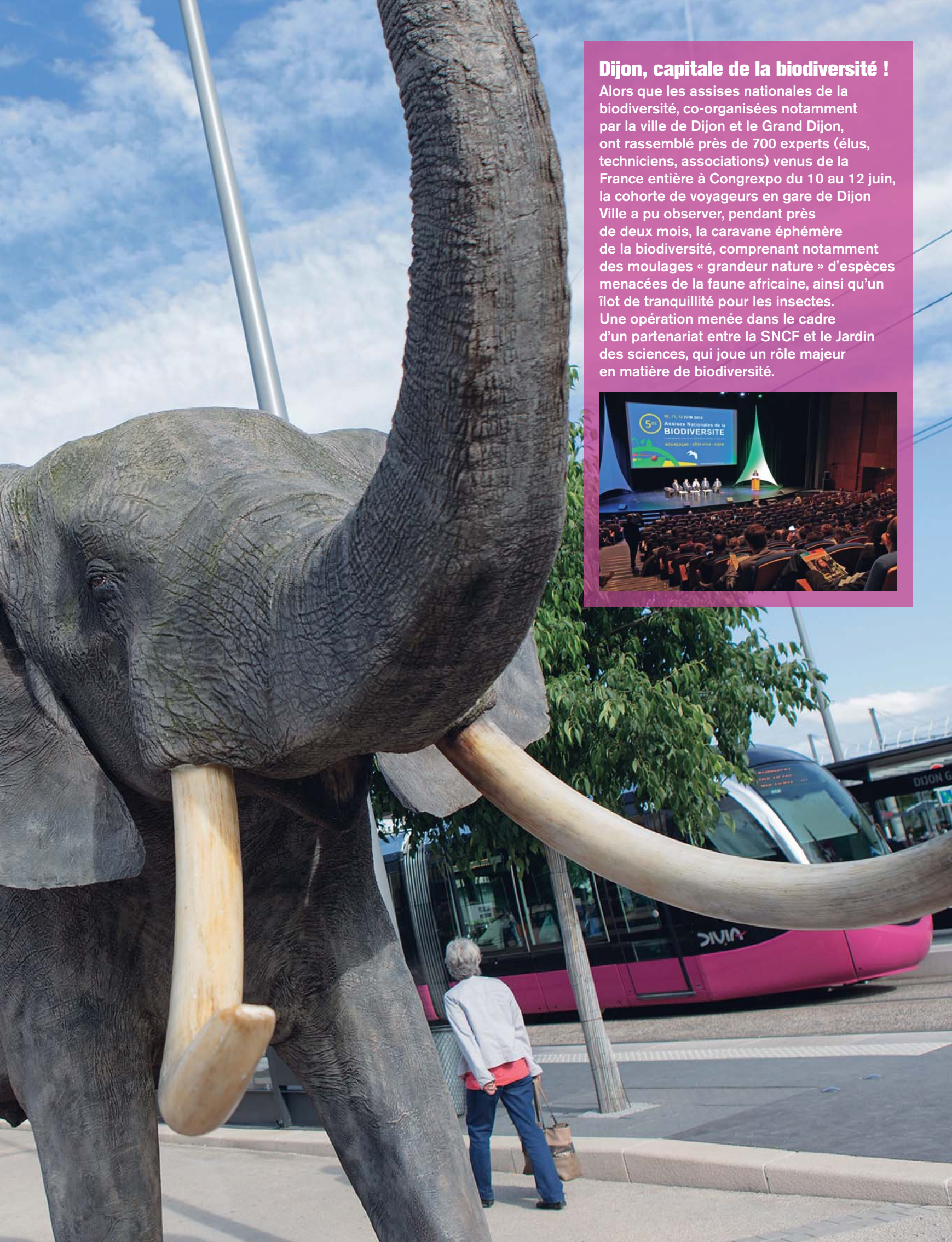
www.climats-bourgogne.com

**Climats du vignoble de Bourgogne :
le jackpot pour Dijon et le Grand Dijon !**

DOSSIER : HABITER LE GRAND DIJON

ÉCONOMIE : VALMY EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

FUTURE PISCINE DU CARROUSEL : LES PREMIÈRES IMAGES



Dijon, capitale de la biodiversité !

Alors que les assises nationales de la biodiversité, co-organisées notamment par la ville de Dijon et le Grand Dijon, ont rassemblé près de 700 experts (élus, techniciens, associations) venus de la France entière à Congrexpo du 10 au 12 juin, la cohorte de voyageurs en gare de Dijon Ville a pu observer, pendant près de deux mois, la caravane éphémère de la biodiversité, comprenant notamment des moulages « grandeur nature » d'espèces menacées de la faune africaine, ainsi qu'un îlot de tranquillité pour les insectes. Une opération menée dans le cadre d'un partenariat entre la SNCF et le Jardin des sciences, qui joue un rôle majeur en matière de biodiversité.





1 Un contrat de ville pour la période 2015-2020 a été signé, le 6 juillet, par le Grand Dijon, l'État, le conseil régional de Bourgogne, les communes de Chenôve, Dijon, Longvic, Quetigny et Talant, les bailleurs sociaux, la caisse d'allocations familiales et Pôle emploi. Il concerne les quartiers prioritaires et de veille de la politique de la ville et vise à réduire les inégalités économiques, sociales et urbaines entre les territoires au sein du Grand Dijon. **2** Quand la campagne s'invite en ville... plus de 75 000 participants répondent présent ! Les 6 et 7 juin, les Jeunes Agriculteurs de Côte-d'Or ont organisé la ferme de JAnne, une manifestation cofinancée par le Grand Dijon, qui a profité de l'événement pour présenter le domaine de La Cras, dont il est propriétaire depuis 2013. Marc Soyard, le viticulteur des lieux, a proposé une dégustation de vins du cru. **3** Le jour historique des climats, #FierDEtreDijonnais : Sladana Zivkovic et Didier Martin ont représenté Dijon, à Bonn, le 4 juillet, à la 39^{ème} session de l'Unesco, au cours de laquelle les climats du vignoble de Bourgogne ont obtenu leur inscription au patrimoine mondial de l'Unesco ! **4** De jeunes élus en visite à la communauté urbaine : à l'occasion du conseil communautaire du 25 juin, les jeunes membres du conseil municipal pour enfants de Marsannay-la-Côte ont visité les locaux du Grand Dijon, dont la salle du conseil. Ils ont pu assister en partie au vote des délibérations.



- p.6** Dossier. **Habiter le Grand Dijon**
- p.13** **Urbanisme.** Le Grand Dijon avant / après en un coup d'œil !
- p.14** **Économie.** Dijon Développement : le travail paie
- p.15** **Économie.** Ça bouge à Valmy !
- p.16** **Tourisme.** Climats du vignoble de Bourgogne : le jackpot pour Dijon et le Grand Dijon !
- p.17** **Intercommunalité.** Une communauté de destin en marche
- p.18** **Mobilités.** Divia, c'est aussi... le train !
- p.19** **Finances.** Une fiscalité toujours très sage
- p.20** **Plan climat énergie.** Le Grand Dijon, « modèle écologique à suivre »
- p.22** **Culture.** Une étudiante des Beaux-Arts redessine la CarteCulture
- p.23** **Sport.** Top départ pour la piscine publique du Carrousel
- p.24** **Portrait.** Emmanuel Coste, l'éco-architecte
- p.25** **Vie des communes**
- p.30** **Agenda culturel**

+ 37 %

C'est la hausse de fréquentation qu'a connue la nouvelle déchetterie de Dijon, inaugurée en mars dernier. En 2013 et 2014, l'ancien site accueillait en moyenne 21 300 personnes (et véhicules !) en deux mois, contre 29 100 usagers cette année. Sur un site plus spacieux (chemin de la Charmette en face de l'usine d'incinération), ce nouvel équipement accepte désormais l'amiante-ciment.



“ Notre secteur sauvegardé fait partie du périmètre classé par l'Unesco. Nous devons nous en réjouir et saisir cette opportunité pour porter plus haut et plus loin encore les couleurs du Grand Dijon ”.

Alain Millot,
maire de Dijon,
président du Grand Dijon

Directeur de la publication

Alain Millot

Mise en page et prépresse

tempsRéel, dijon

Photos

Agence Coste Architectures, EM2C,
Michel Guthmann, ville de Longvic,
Vincent Arbelet

Impression

BLG Toul

Distribution

La Poste

Tiré à 145 000 exemplaires

Dépôt ISSN 1639-6626

Dépôt légal juillet 2014



COMMUNAUTÉ URBAINE
DU GRAND DIJON

40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon
03 80 50 35 35 - www.grand-dijon.fr

Erratum : en page 7 du magazine du Grand Dijon n°36, il était écrit que le groupe Eiffage avait réalisé la fondation Louis-Vuitton à Paris. Or cet édifice a été construit par le groupe Vinci. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser pour cette erreur.

Dijon et la Bourgogne **DANS LA COUR DES GRANDS**



Le samedi 4 juillet, journée historique s'il en est, l'Unesco a procédé à l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine de l'humanité, dans la catégorie des « paysages culturels ».

Les 1247 parcelles des Côtes de Nuits et de Beaune, les éléments bâtis (cadoles, murets en pierres sèches, villages, celliers...) et les villes de Dijon et de Beaune constituent, tous ensemble, un patrimoine dont l'Unesco a reconnu la « valeur universelle exceptionnelle ». Ils sont le fruit d'une alliance entre l'homme et son environnement, qui donne naissance, depuis des siècles, à des vins d'une qualité sans pareille, emblèmes d'une viticulture de terroir à contrepied de l'uniformisation et de la standardisation qu'incarne la mondialisation. La Bourgogne et Dijon, sa capitale incontestable, sont entrés dans la cour des grands, au sein des sites, lieux et paysages labellisés par l'Unesco.

Dijon a été, sous l'impulsion de François Rebsamen, à l'initiative du dossier d'inscription et, tout au long des huit années qu'a duré le processus, a été un pilier majeur du projet. Les professionnels de la viticulture, les acteurs locaux, les villes de Dijon et de Beaune et les citoyens se sont fédérés autour de l'Association pour l'inscription des climats, présidée par Aubert de Villaine, propriétaire du domaine de la Romanée-Conti. L'inscription au patrimoine de l'humanité va

se traduire, concrètement et rapidement, par un afflux de touristes venus du monde entier pour admirer et découvrir un bien culturel d'exception : nos grands vins, nos paysages, nos savoir-faire, nos traditions... qu'incarnent le vignoble et le cœur historique de Dijon. Car notre secteur sauvegardé fait partie du périmètre classé par l'Unesco. Il est le lieu du pouvoir politique qui a, depuis le Moyen Âge, porté le développement de la viticulture. Son architecture, son économie, ses commerces, les productions viticoles de Chenôve, Daix, Dijon, Marsannay-la-Côte ou Talant sont autant de porte-drapeaux de la viticulture régionale. Le Grand Dijon, aujourd'hui, est encore une agglomération profondément attachée à son histoire viticole et culturellement imprégnée par la marque des vins de Bourgogne. C'est aussi une métropole du XXI^e siècle, où l'économie, la recherche et l'enseignement supérieur sont notamment tournés vers le vin.

Il se trouve que Dijon a, par ailleurs, été retenue par l'État français pour créer une Cité internationale de la gastronomie et du vin, afin de promouvoir le « repas gastronomique des Français » labellisé par l'Unesco en 2010. Dijon est donc l'une des rares villes de France directement concernées par deux inscriptions au patrimoine de l'humanité. C'est une chance exceptionnelle pour notre notoriété et notre attractivité : tourisme, économie, commerce vont tirer profit de cette double labellisation, j'en suis certain. Plus que jamais, le Grand Dijon joue dans la cour des grands. Nous devons nous en réjouir et saisir l'opportunité pour porter plus haut et plus loin encore les couleurs de notre communauté urbaine.

“

Permettre à tous les Grands-Dijonnais qui le souhaitent de trouver le logement adapté à leurs besoins, à leurs attentes et... à leurs moyens. Telle est l'ambition de la communauté urbaine, engagée depuis 2001 en faveur de la construction de logements pour tous et respectueux de l'environnement. Les écoquartiers qui sortent de terre et les programmes de renouvellement urbain dans les quartiers de la politique de la ville attestent de cette volonté, ainsi que les aides à la pierre versées aux propriétaires bailleurs ou occupants.

”

Un appartement ancien rénové et respectueux de l'environnement, un programme immobilier où se mêlent logements privés et à loyer modéré, un écoquartier pensé dès sa conception comme un « nouveau morceau de ville vertueux », des logements neufs dans des quartiers de la politique de la ville. Voici quatre facettes de la politique de l'habitat menée par le Grand Dijon depuis 2001.

Véritable feuille de route de la communauté d'agglomération, devenue communauté urbaine le 1^{er} janvier dernier, le programme local de l'habitat fixe les objectifs : 1700 logements à construire chaque année dans l'agglomération, dont un quart de logements à loyer modéré afin d'atteindre l'objectif de 25 % du parc imposé par la loi

solidarité et renouvellement urbain (SRU). Ce nombre de constructions peut paraître élevé... mais il permet simplement de répondre aux besoins : ceux des ménages de l'agglomération, qui connaissent un phénomène d'éclatement dû aux séparations ou au départ des enfants, et ceux de tous ceux qui s'installent à Dijon pour leur études, un emploi ou leur retraite – en cinq ans, la population du Grand Dijon a augmenté de plus de 1700 habitants.

Une nouvelle vie pour les logements dégradés

Depuis 2006, le Grand Dijon gère les aides à la pierre sur son territoire. En lien avec l'État et l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah), il

contribue ainsi à redonner une nouvelle jeunesse à des appartements anciens qui ne répondent plus aux attentes d'aujourd'hui en matière d'isolation thermique et phonique ou de confort.

En matière d'habitat, le Grand Dijon agit dans les 24 communes de son territoire, pas seulement à Dijon. C'est lui qui, à travers son service du droit des sols, examine l'ensemble des permis de construire déposés dans les mairies de l'agglomération. Avec la transformation en communauté urbaine, la politique du logement s'intégrera dans un plan local d'urbanisme intercommunal qui garantira une approche équilibrée à l'échelle du territoire communautaire tout entier. ■

Dossier Habiter le Gra

Qu'est-ce que le PLH ?

Après un premier PLH voté en 2001, le Grand Dijon a adopté un nouveau programme local de l'habitat. Dans la continuité du premier document, ce second PLH vise plusieurs objectifs : soutenir la dynamique habitat, diversifier la production en donnant priorité à une offre financièrement accessible en locatif et en accession, poursuivre la rénovation urbaine et intégrer l'habitat durable et économe. L'enjeu est donc d'envisager une politique du logement à l'échelle de l'agglomération, qui permette à la fois d'adapter l'habitat aux exigences actuelles, en terme de confort, d'accessibilité, d'impact environnemental, de consommations énergétiques et de coût,

de produire un nombre suffisant de logements pour répondre à la croissance démographique du territoire et de garantir un logement pour tous, notamment en portant la part des logements à loyer modéré au niveau requis par la loi.



Quartier Junot, à Dijon.



Écoréhabilitation d'un immeuble à Talant.



Les premiers bâtiments de l'écoquartier Heudelet 26 sont désormais achevés.

nd Dijon

> Le renouvellement urbain se poursuit

Pour métamorphoser les quartiers de la politique de la ville, les pouvoirs publics ont mis les bouchées doubles, en engageant, dans le cadre de la politique de renouvellement urbain, entre 2005 et 2015, pas moins de 383 millions d'euros pour six quartiers : la Fontaine d'Ouche, les Grésilles et Stalingrad à Dijon, le Mail à Chenôve, le Belvédère à Talant, le centre-ville de Quetigny et le Bief du moulin à Longvic. Ce qui en fait un programme aussi important, financièrement parlant, que la construction du tramway ! Le Grand Dijon, qui a porté un dossier unique d'agglomération, et ses partenaires - Agence nationale de rénovation urbaine (Anru), conseil départemental de Côte-d'Or, conseil régional de

Bourgogne, État, bailleurs sociaux et communes – ont ainsi permis une profonde transformation de ces quartiers conçus dans les années 1960-1970 et qui s'étaient, depuis, fortement dégradés, concentrant de nombreux problèmes, notamment en terme de logements.

Deux sites concernés

La seconde vague d'opérations de renouvellement urbain est aujourd'hui lancée, dans le cadre du contrat de ville signé le 6 juillet. Deux sites sont concernés dans l'agglomération par ce programme national de 5 milliards d'euros. À Chenôve, après une série de transformations pour un coût total de 145 millions d'euros sur la période

2005-2014, le quartier du Mail va poursuivre sa mue jusqu'en 2024. De nouvelles démolitions sont programmées, ainsi que des constructions et le réaménagement de nouveaux espaces publics sur le site du centre commercial Saint-Exupéry qui doit être rasé. À Dijon, dans le quartier de la Fontaine d'Ouche, la seconde phase de reconstruction du centre commercial s'achève, le nouvel écoquartier du Quai des Carrières blanches va sortir de terre sur les rives du canal de Bourgogne, l'avenue du Lac sera retraitée et l'habitat existant rénové. Un programme de valorisation du quartier est par ailleurs en cours afin d'en faire évoluer l'image auprès des habitants du Grand Dijon. ■



Des écoquartiers pour une ville plus durable

Ils s'appellent Heudelet 26, Hyacinthe-Vincent, Rives du Bief ou Arsenal. Ce sont les nouveaux quartiers de l'agglomération dijonnaise. Des « écoquartiers », conçus d'emblée dans une vision respectueuse de l'environnement.

Que faut-il pour faire un écoquartier ? Une vision. Celle d'une ville des courtes distances, où chaque quartier intègre logement, commerce, services et lieux culturels ou sportifs, de manière à limiter les déplacements de ses habitants. Celle d'un quartier où sont privilégiés les mobilités douces, les bâtiments basse consommation voire passifs, les espaces verts. Un site où le réseau de chaleur urbain, la récupération des eaux de pluie, la bonne exposition et la conception bioclimatique des bâtiments permettent de limiter les consommations énergétiques et donc les rejets de gaz à effet de serre. « Une agglomération des courtes distances, mosaïque, évolutive et environnementale », résume Pierre Pribetich, premier vice-président du Grand Dijon délégué à l'habitat et à l'urbanisme.

Avec ou sans voiture

Dans chaque écoquartier, en fonction de la nature du site, de sa situation géographique, de son étendue, de sa composition, des solutions différentes sont mises en œuvre. Heudelet 26, par exemple, sera entièrement piétonnier, les voitures étant stationnées dans un parking mutualisé situé en lisière du quartier et couvert par un jardin public. Cette solution n'est pas envisageable dans l'éco-cité Jardin des maraîchers, beaucoup plus vaste, où les voitures seront autorisées mais à faible vitesse. Néanmoins, tous ces écoquartiers présentent des points communs : la présence marquée de la végétation en particulier, à travers des parcs publics (Arsenal, Heudelet 26 et Hyacinthe Vincent en sont des exemples emblématiques), mais aussi l'utilisation de matériaux comme le bois

dans l'architecture des bâtiments, dont certains ne manquent pas d'audace à l'image de cette façade couverte d'hôtels à insectes et de ruches pour un bâtiment de bureaux à Heudelet 26 !

Dans ces écoquartiers marqués par une densité à la fois relative et acceptée par la population, les habitants sont invités à adop-

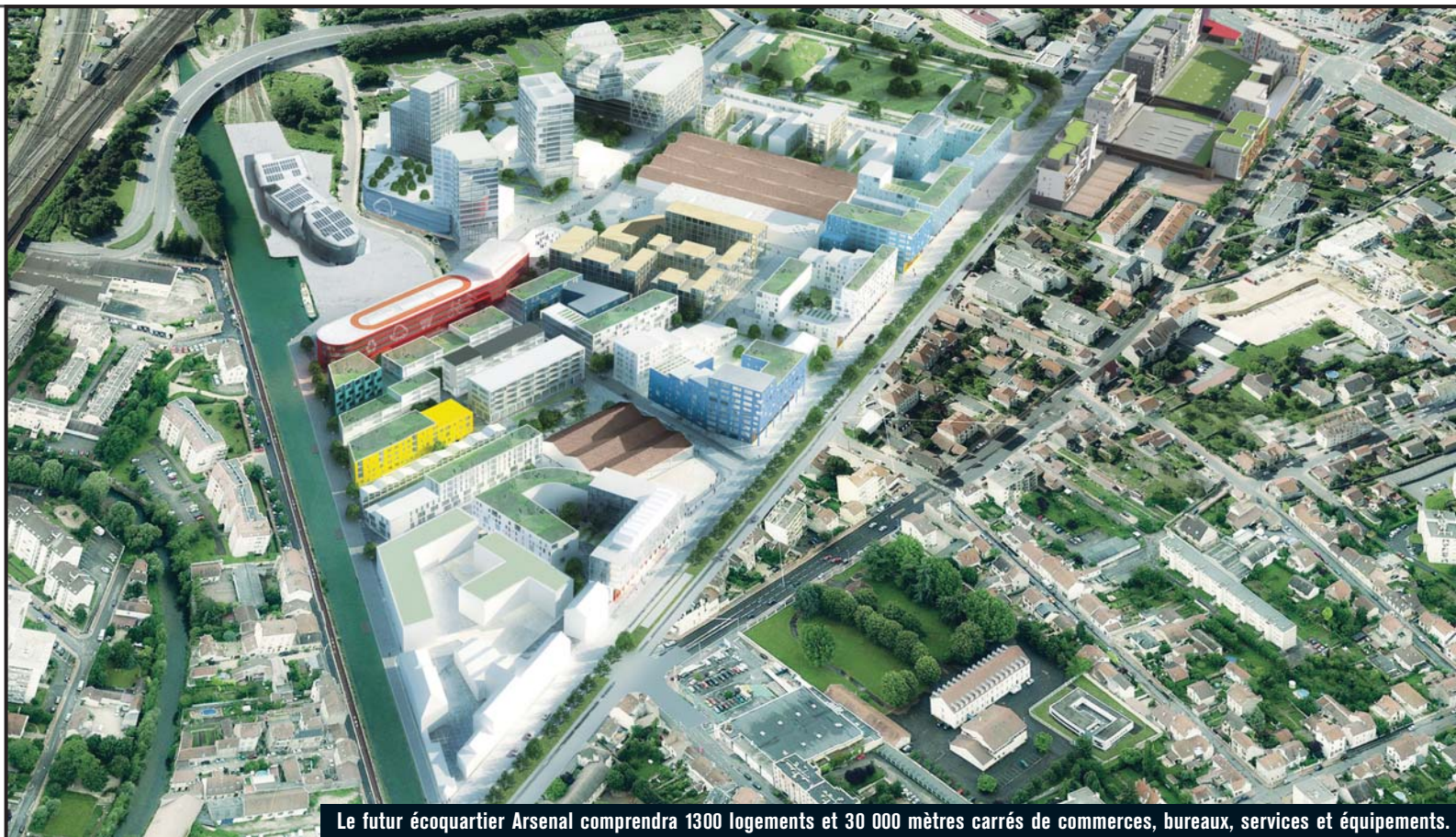
ter de nouvelles attitudes : moins d'utilisation de la voiture, que l'on troque aisément contre le vélo, la marche à pied ou les transports en commun, une attention particulière portée au tri des déchets, au compostage, aux économies d'énergie... Les écoquartiers, vertueux, sont une invitation à vivre autrement la ville. ■

Le premier fut les Rives du bief...

Parmi la dizaine d'écoquartiers en cours de construction ou en projet dans le Grand Dijon, les Rives du bief, à Longvic, peuvent s'enorgueillir d'avoir été le premier achevé. En marge du renouvellement urbain du quartier du Bief du moulin, ce nouveau « morceau de ville » de 71 logements utilise largement l'architecture bois, dans un environnement verdoyant le long de l'Ouche. École et crèche, équipement sportif, cabinet médical, maison des associations : l'écoquartier répond à l'exigence de diversité des fonctions, qui permet aux habitants de trouver sur place une partie des commerces et services du quotidien.

Après Junot, Épirey et Hyacinthe-Vincent, la construction de nouveaux écoquartiers est aujourd'hui engagée : Montmuzard, Heudelet 26, Arsenal... Suivront, ces prochaines années, le quai des Carrières blanches, le Pont des Tanneries, la Cité internationale de la gastronomie, Via Romana... Autant de sites où les activités militaires, hospitalières ou industrielles ont cessé et qui deviennent de nouveaux quartiers résidentiels exemplaires sur le plan environnemental.





Le futur écoquartier Arsenal comprendra 1300 logements et 30 000 mètres carrés de commerces, bureaux, services et équipements.

➤ Grand Sud, grande ambition

L'entrée sud de Dijon sera, dans quelques années, méconnaissable. Plusieurs écoquartiers vont offrir un nouveau visage à l'avenue Jean-Jaurès, aux sites de l'hôpital général et du Pont des Tanneries.

Arrivant de Chenôve, le visiteur découvrira d'abord, sur sa gauche, les Passages Jean-Jaurès, un ensemble immobilier de 275 logements coiffant un centre commercial (en cours de construction à l'emplacement de l'ancienne caserne militaire du Petit Creuzot). Remontant toujours en direction du centre-ville, il longera, sur sa droite, le nouvel écoquartier de l'Arsenal, sur l'ancien site de l'Etamat et des minoteries, un site de 12,6 hectares sur lequel seront bâtis 1300 logements autour d'un parc public, d'une salle de spectacles (La Minoterie) et d'une crèche privée, déjà mis en service, mais aussi de bureaux et de commerces. Passé le port du canal, l'ancien hôpital général, droit devant, abritera la Cité internationale de la gastronomie et du vin, dont l'ouverture est prévue en 2018 ; sur le flanc ouest du site, un écoquartier de 640 logements est prévu, au bord de l'Ouche. Sur la droite de la place du 1^{er}-Mai, le Pont des Tanneries sera, lui aussi, transformé en un quartier qui fera oublier le

passé industriel de ce site. Les travaux de la première opération vont s'engager à l'automne 2015.

Équipements culturels et touristiques

Au total, l'ensemble de ces sites qui jalonnent la ligne de tramway T2 représentent 28 hectares à requalifier. À terme, pas moins de 10 000 logements seront bâtis dans le sud dijonnais, associés à des équipements publics, culturels et sportifs, mais aussi touristiques puisque la Cité internationale de la gastronomie et du vin constituera un point d'attractivité très fort au kilomètre zéro de la route des grands crus. Grand Sud est donc un projet structurant majeur pour Dijon et le Grand Dijon, une occasion exceptionnelle, à proximité immédiate du cœur de ville, de reconquérir des terrains et d'implanter de nouveaux logements dans un cadre de vie urbain de qualité. ■

Écoquartiers et projets immobiliers en cours

Cette carte propose, commune par commune, une sélection d'écoquartiers et de projets immobiliers significatifs, en cours de construction ou en projet. Pour les projets « phasés », le nombre de logements indiqué correspond au nombre de logements restant à construire.

→ LES CLOS DES AIGES

AFUA • 624 logements
dont 55 % en collectif

→ ZAC LES CLOS

Nexity • 74 logements

→ L'ÎLOT LUMIÈRE

Orvitis • 41 logements

→ RÉSIDENCE HYPOLITE MADELAINE

Dijon Habitat • 12 logements
+ 14 chambres pour des patients atteints de la maladie d'Alzheimer

→ DERRIÈRE LES JARDINS

Splaad • 60 logements

→ ZAC CENTRE-VILLE

Splaad • 300 logements

→ LE CLOS FLAVIUS

Nexity • 14 logements

→ OPÉRATION EIFFEL

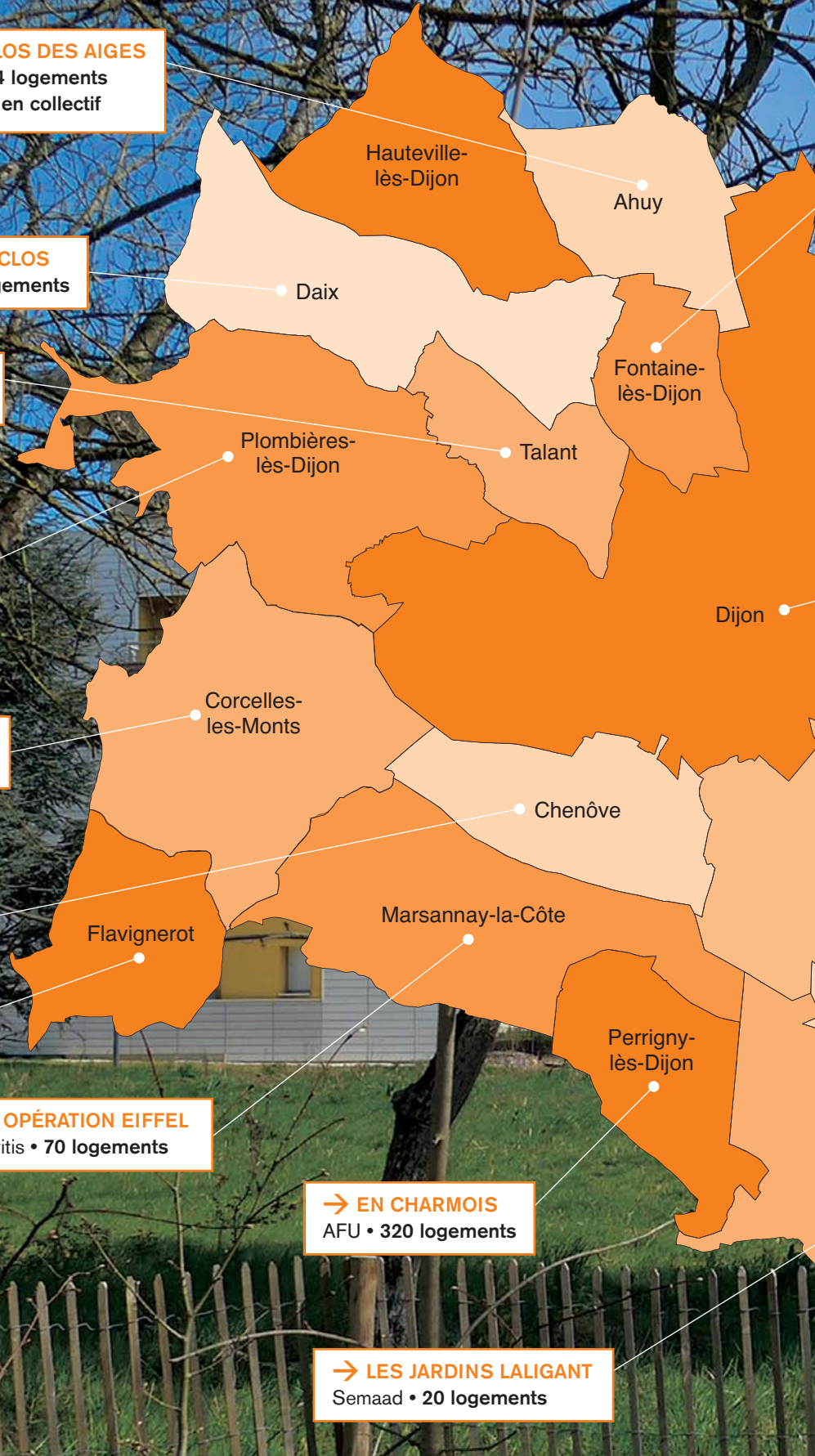
Orvitis • 70 logements

→ EN CHARMOIS

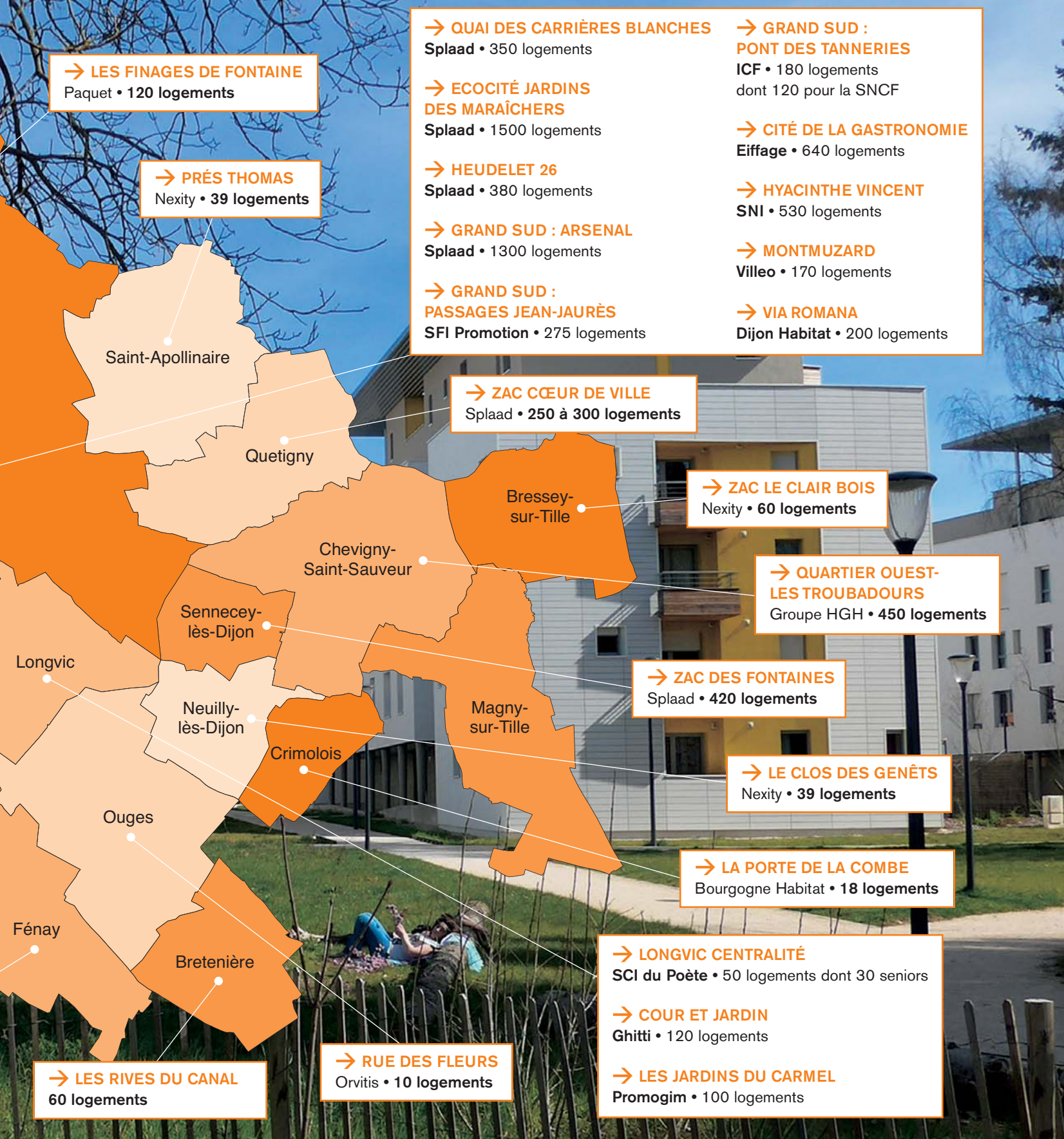
AFU • 320 logements

→ LES JARDINS LALIGANT

Semaad • 20 logements



ou en projet dans le Grand Dijon



→ **LES FINAGES DE FONTAINE**
Paquet • 120 logements

→ **PRÉS THOMAS**
Nexity • 39 logements

→ **QUAI DES CARRIÈRES BLANCHES**
Splaad • 350 logements

→ **ECOCITÉ JARDINS DES MARAÎCHERS**
Splaad • 1500 logements

→ **HEUDELET 26**
Splaad • 380 logements

→ **GRAND SUD : ARSENAL**
Splaad • 1300 logements

→ **GRAND SUD : PASSAGES JEAN-JAURÈS**
SFI Promotion • 275 logements

→ **GRAND SUD : PONT DES TANNERIES**
ICF • 180 logements dont 120 pour la SNCF

→ **CITÉ DE LA GASTRONOMIE**
Eiffage • 640 logements

→ **HYACINTHE VINCENT**
SNI • 530 logements

→ **MONTMUZARD**
Villeo • 170 logements

→ **VIA ROMANA**
Dijon Habitat • 200 logements

→ **ZAC CŒUR DE VILLE**
Splaad • 250 à 300 logements

→ **ZAC LE CLAIR BOIS**
Nexity • 60 logements

→ **QUARTIER OUEST-LES TROUBADOURS**
Groupe HGH • 450 logements

→ **ZAC DES FONTAINES**
Splaad • 420 logements

→ **LE CLOS DES GENÈTS**
Nexity • 39 logements

→ **LA PORTE DE LA COMBE**
Bourgogne Habitat • 18 logements

→ **LONGVIC CENTRALITÉ**
SCI du Poète • 50 logements dont 30 seniors

→ **COUR ET JARDIN**
Ghitti • 120 logements

→ **LES JARDINS DU CARMEL**
Promogim • 100 logements

→ **LES RIVES DU CANAL**
60 logements

→ **RUE DES FLEURS**
Orvitis • 10 logements

Saint-Apollinaire

Quetigny

Bressey-sur-Tille

Chevigny-Saint-Sauveur

Sennecey-lès-Dijon

Longvic

Neuilly-lès-Dijon

Magny-sur-Tille

Crimolois

Ouges

Féray

Bretenièrre

> Des logements locatifs **pour tous**

Le Grand Dijon poursuit le rattrapage de son « retard » en matière de logements à loyer modéré. Dans les nouveaux écoquartiers mais également dans tous les quartiers et toutes les communes de l'agglomération, la présence de logements locatifs conventionnés est une nécessité.

Peu importe la forme architecturale ou le montage juridique du projet, la présence de logements à loyer modéré est impérative dans tous les programmes immobiliers engagés dans l'agglomération dijonnaise. Dans les nouveaux écoquartiers, la part de logements construits ou acquis par les bailleurs sociaux atteint 25 à 35 %. Mais ce ratio est valable également dans les projets immobiliers privés qui sortent de terre dans les différents quartiers et dans chaque commune de l'agglomération. La loi impose que le logement à loyer modéré représente 25 % du parc, un taux qui est désormais presque atteint pour le

Grand Dijon, avec, au 1^{er} janvier 2014, 24 035 logements à loyer modéré soit 19,84 % du parc total de logements.

Effort à poursuivre

Il faut noter que ce taux est le fruit d'un rattrapage : en dix ans, le nombre de logements à loyer modéré a progressé de 13,9 % dans l'agglomération, alors que le nombre de résidences principales a crû de 6,5 % pendant cette même période. Mais, d'une part, la loi pourrait évoluer et placer la barre à 25 %, d'autre part, seule une demande de logement à loyer modéré sur 3,5 est actuellement satisfaite : l'effort doit donc être poursuivi.

S'il est important de créer des

logements à loyer modéré dans tous les quartiers et dans toutes les communes de l'agglomération, il l'est tout autant, au nom de la nécessaire mixité sociale, de veiller à ce que le logement privé, locatif ou en accession, se développe dans des quartiers où la part de logements à loyer modéré était très importante : c'est le cas des quartiers de la politique de la ville. À la Fontaine d'Ouche, par exemple, le futur écoquartier des Carrières blanches sera entièrement composé de logements privés, mais pour autant accessibles au plus grand nombre, de manière à rééquilibrer la composition du quartier. ■

Les aides à la pierre, par le Grand Dijon

Depuis 2006, le Grand Dijon assure la gestion des aides à la pierre pour le compte de l'État. Dans le cadre d'une convention avec l'État et l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah), le Grand Dijon décline le programme « Reconquête du parc privé ancien » en cofinçant des travaux de rénovation de logements anciens. Le versement des aides se fait en contrepartie d'un engagement du propriétaire à proposer le bien à la location pour un loyer plafonné. La communauté urbaine a mandaté le Centre départemental d'amélioration de l'habitat (CDAH-Pact) pour mettre en œuvre ce programme qui, en 2014, a permis de mener à bien la rénovation de 207 logements situés dans 18 communes de l'agglomération, ce qui a représenté 2,6 millions d'euros d'aides publiques pour un total de 5 millions d'euros de travaux. Infos : pactcotedor.fr 03 80 60 83 15



Le quai des Carrières blanches, le long du canal, à la Fontaine d'Ouche, accueillera à terme 350 logements en location ou en accession à la propriété.

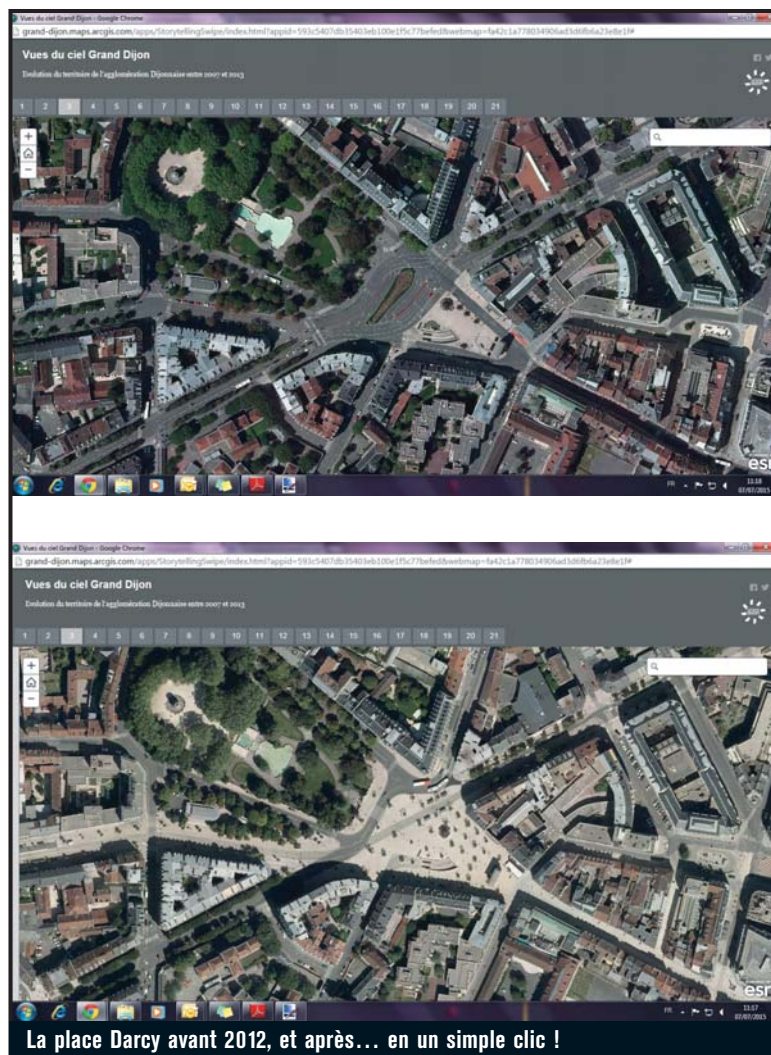
URBANISME

Le Grand Dijon avant / après en un coup d'œil !

Appréciez, vu du ciel, sur son écran d'ordinateur, en faisant glisser son curseur, comment le Grand Dijon a changé entre 2007 et 2013 ! Une application bluffante à découvrir d'urgence...

Avant, on comptait 11 voies de circulation place Darcy... Aujourd'hui, il n'y en a plus que deux... La preuve, par l'image, est fournie sur le site internet du Grand Dijon, désormais doté d'un outil de consultation cartographique épatant. Simplement en faisant glisser votre curseur sur une vue aérienne de l'agglomération, vous découvrez tout ce qui a changé entre 2007 et 2013. Un peu comme un rideau que l'on ouvrirait ou fermerait selon que l'on veut voir le Grand Dijon d'avant, ou celui d'aujourd'hui. C'est finalement le meilleur moyen de se rendre compte combien l'agglomération s'est profondément transformée. Un survol des quelque 20 kilomètres de voirie empruntés par le tramway suffit à percevoir la véritable métamorphose qu'a connue l'agglomération. L'outil permet également de visualiser aisément les nouveaux écoquartiers : les Rives du Bief à Longvic, Hyacinthe-Vincent ou Heudelet 26 à Dijon... Au nord de la ville, la zone d'acti-

tés économiques de Valmy a poussé là où se trouvaient jusqu'alors des champs. Et puis des espaces publics qui ont été entièrement rénovés, tels que l'esplanade René-Berthaut, sur le campus universitaire, ou la place de la République. La Lino enfin apparaît distinctement. Au-delà de l'aspect ludique de cette application, c'est un moyen efficace de mesurer combien le territoire couvert par l'agglomération, soit 240 kilomètres carrés, a changé en quelques années. Vous vous amusez naturellement à rechercher également votre rue.



La place Darcy avant 2012, et après... en un simple clic !

Rien de plus simple car l'utilisation de l'outil est ultra-simple et intuitive. Il suffit de passer par le site internet www.grand-dijon.fr et de se laisser guider. Bonne visite ! ■

Grâce au web, le Grand Dijon simplifie la vie des notaires

Dès qu'un notaire prépare la cession d'un bien immobilier dans l'une des 24 communes de la communauté urbaine, il s'adresse au service « droit des sols » du Grand Dijon pour demander le dossier d'urbanisme du bien concerné. Une demande jusqu'à présent effectuée par courrier, et à laquelle le Grand Dijon répondait également par courrier. Désormais, grâce à une plateforme créée tout spécialement pour eux, les notaires peuvent effectuer leur demande par internet, et il leur sera aussi répondu de façon dématérialisée. Avantage : une opération beaucoup plus rapide !

Et de grosses économies de papier, car, chaque année, le Grand Dijon reçoit pas moins de 6000 demandes ! Très simple d'utilisation, la plateforme a d'abord été testée auprès de trois études notariales, avant d'être rendue accessible à tous les notaires de Côte-d'Or depuis le 27 mai. Les notaires doivent simplement s'inscrire auprès du Grand Dijon pour obtenir leur accès à cette plateforme, ce qui leur garantit un traitement prioritaire de leurs demandes. Infos : 03 80 50 35 68.

Dijon Développement : le travail paie

L'agence de développement économique du Grand Dijon a permis, en 2014, l'aboutissement de 23 dossiers d'implantation ou de croissance d'entreprises. À la clé : 473 emplois, dans un contexte pourtant difficile.

Les immeubles d'affaires qui sortent de terre à Valmy I et II, le bouclage du technopôle Mazen-Sully, la transformation du marché de gros en « marché de l'agro », le lancement des nouvelles zones d'activités Valmy III, éco-parc Dijon-Bourgogne et Beauregard, et tant d'autres dossiers moins « médiatiques ». L'action de Dijon Développement est bien visible dans le paysage de l'agglomération. Les chiffres 2014 attestent de la qualité du travail de longue haleine mené par une équipe de six personnes, sous la conduite du président François-André Allaert et de la directrice Martine Pleux, en lien étroit avec les services économiques du Grand Dijon.

En 2014, Dijon Développement a travaillé sur 266 dossiers d'implantation ou de développement d'entreprises. Au total, 23 ont abouti, dont 7 concernaient des créations d'entreprise, 9 des opérations de croissance et 7 des « relocalisations » (déménagement d'activités sur le territoire). Ces dossiers ont permis la création ou le maintien de 473 emplois, dont 128 créations nettes, pour la moitié dans le domaine des services à l'industrie. Parmi les entreprises accompagnées, figure notam-

ment Petits Plats France, qui va implanter son unité de production de plats préparés pour l'hôtellerie au marché de l'agro : « Profitant de l'excellente dynamique orchestrée par toute l'équipe de Dijon Développement, nous sommes ravis de pouvoir regrouper l'ensemble de nos activités nationales sur un seul site dans cette nouvelle zone d'activités », témoigne son dirigeant, Jérôme Meunier.

Un nouveau label

Tout en accompagnant la création d'une nouvelle grande école (le Cesi) ou en appuyant l'organisation de l'université d'été de l'Association française des sociétés de services et d'innovation, Dijon Développement a été labellisé « comité d'expansion économique » : cet agrément conforte les actions de dynamisation et de développement de l'attractivité économique du territoire du Grand Dijon. En 2015, l'agence poursuit sa prospection, notamment dans le domaine aéronautique afin de développer la zone aéroportuaire de Longvic mais aussi dans les secteurs de la santé et de l'agroalimentaire, va accentuer sa présence sur les salons internationaux et renforcer ses outils de communication. ■

“

Ce dont je suis peut-être le plus fier, dans le bilan 2014 de l'agence, c'est la forte augmentation du nombre d'entreprises adhérentes. Cela montre que notre travail est reconnu et apprécié par les utilisateurs de nos services. Par ailleurs, notre conseil d'administration a été renouvelé, qui est plus encore ouvert à la parole des chefs d'entreprise. Je le répète souvent tant cela me semble primordial : Dijon Développement est d'abord et avant tout un service aux entreprises, dans l'intérêt de nos concitoyens.

”



Parmi les dossiers accompagnés par Dijon Développement figure l'implantation de la société Couleur & Connexion sur le technopôle Mazen-Sully à Dijon.



François-André Allaert,

président de Dijon Développement,

dirigeant de plusieurs entreprises de biotechnologies implantées à Mazen-Sully

Ça bouge à Valmy !

Tandis que les travaux de construction du nouvel échangeur sur la rocade avancent à bon rythme, la zone d'activités de Valmy poursuit son développement avec le lancement des travaux de construction du futur hôpital privé.



Le futur parc d'activités Valmy III vu depuis le pont de la rocade enjambant le tramway (hypothèse d'aménagement).

Le succès de la zone d'activités de Valmy, au nord de Dijon, ne se dément pas. Au point que les deux premières tranches affichent désormais complet ! À Valmy I, desservi par la station de tram Françoise-Giroud, une construction imposante s'achève au nord de la zone, celle du futur ensemble immobilier de 13 000 mètres carrés qui abritera le siège de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) de Bourgogne Franche-Comté. Soit 700 collaborateurs attendus sur le site dès l'automne prochain. Tout près de là, un nouveau restaurant a ouvert ses portes : L'Intervalle, inauguré en février dernier, est un établissement des PEP 21 qui emploie 24 travailleurs handicapés et 4 encadrants, chargés de préparer chaque jour les repas pour ce restaurant d'une capacité de 300 couverts. À Valmy II, à hauteur de la station de

tram Pôle santé, l'actualité, c'est le début des travaux de construction de l'hôpital privé Dijon-Bourgogne du groupe Générale de santé. Cette clinique, qui regroupera les services des cliniques Sainte-Marthe, de Chenôve et de Fontaine-lès-Dijon, occupera 20 000 mètres carrés, comptera 288 lits et regroupera 185 praticiens. L'ouverture est prévue en 2018. Cet hôpital privé complètera le « pôle santé » de Valmy, où fonctionne déjà un important établissement de la Mutualité française.

Le Grand Dijon et l'agence Dijon Développement ont déjà engagé la commercialisation de la troisième tranche de Valmy : 130 000 mètres carrés de bureaux, à terme, dans d'élégants immeubles entourant une vaste place arborée desservie par le tramway, grâce à une station qui sera créée cet été. ■

Le nouvel échangeur sera prêt en octobre

Les travaux s'achèveront à la rentrée. Le nouvel échangeur permettra un accès direct, depuis la rocade, au Zénith mais également à la zone d'activités de Valmy. Il contribuera à fluidifier le trafic aux heures de sortie des bureaux. Cet échangeur favorisera l'accessibilité aux zones d'activités, de commerces et de loisirs du nord de l'agglomération, dans le prolongement de la Lino dont le succès ne se dément pas : 15 000 véhicules par jour côté Plombières, 25 000 côté Toison d'Or, dont 7 % de poids lourds qui n'empruntent plus désormais les boulevards quand ils sont en transit. Le trafic a significativement diminué sur les axes urbains, contribuant à améliorer la qualité de vie en ville.



Les vignes des climats de Bourgogne à Marsannay-la-Côte.

Climats : le jackpot pour le Grand Dijon !

En inscrivant les climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine de l'humanité, l'Unesco a reconnu la valeur universelle de ce « paysage culturel ». Cet événement historique va se traduire par un renforcement de la notoriété et de l'attractivité de la Bourgogne, et de sa capitale.

Il a fallu huit ans pour mener à bien le projet d'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco. Le processus s'est achevé, au terme d'un vrai suspense, le samedi 4 juillet, à Bonn, lors de la 39^e session de l'Unesco. Une récompense pour tous ceux qui, à l'initiative de François Rebsamen, alors maire de Dijon et président du Grand Dijon, se sont fédérés autour de cette ambition : les villes de Dijon et de Beaune, les professionnels des Côtes de Nuits et de Beaune, les acteurs locaux et les citoyens, invités à soutenir le projet. L'aventure, lancée en 2006, a été portée par l'association présidée par Aubert de Villaine, propriétaire du prestigieux domaine de la Romanée-Conti. Il a fallu convaincre l'État français puis les experts de l'Unesco (International Council on Monuments and Sites, organisme chargé d'évaluer les sites et les biens sollicitant leur inscription). La qualité du dossier bourguignon a convaincu les pays siégeant à l'Unesco : les représentants du Liban comme du Portugal, du Vietnam, du Pérou ou de la

Croatie ont, tous, demandé l'inscription immédiate des climats du vignoble de Bourgogne, dont ils ont admis la « valeur universelle exceptionnelle ».

Des retombées pour la Bourgogne et le Grand Dijon

Les climats du vignoble de Bourgogne, ce sont 1247 parcelles de vignes, entre Marsannay-la-Côte et Santenay, chacune produisant, par l'effet conjugué de la géologie, de l'exposition et du travail de l'homme, un vin différent de ceux que donneront les climats voisins. Cette mosaïque « raconte » l'histoire millénaire de la culture de la vigne et de la production d'excellence de la Côte-d'Or, qui s'appuie sur le savoir-faire des femmes et des hommes qui ont façonné, au fil des siècles, le paysage mais aussi les villages et les villes. Car Dijon fait bel et bien partie du périmètre des climats : le 4 juillet dernier, le secteur sauvegardé de Dijon, un des plus vastes et des plus riches de France, a décroché par la même occasion son entrée au patrimoine mondial. Ce

n'est que justice car le Grand Dijon garde la trace bien vivante de son passé viticole : les vignes encore présentes à Marsannay-la-Côte, à Chenôve et même à Dijon où le domaine de la Cras est désormais propriété de la communauté urbaine ; le pressoir des ducs de Bourgogne à Chenôve ; le cellier de Clairvaux à Dijon sont autant de témoignages de l'histoire viticole de l'agglomération ; le palais des ducs et des États de Bourgogne a abrité le pouvoir politique qui, depuis le Moyen Âge, porte le développement des vignobles ; l'institut Jules-Guyot de l'université de Bourgogne et les formations d'excellence de l'école supérieure de commerce ; les rendez-vous culturels qui traduisent l'attachement des Grands Dijonnais aux bourgognes... La capitale régionale, tête de pont de la route des grands crus, bénéficiera largement des retombées économiques du classement des climats. Plus encore à partir de 2018 avec l'ouverture de la Cité internationale de la gastronomie et du vin, qui s'appuie sur un autre bien classé à l'Unesco : le « repas gastronomique des Français ». ■

INTERCOMMUNALITÉ

Une communauté de destin en marche

Samedi 20 juin, 250 élus municipaux de l'agglomération dijonnaise se sont réunis au siège de la communauté urbaine pour évoquer, ensemble, la manière dont le Grand Dijon, dans un contexte financier contraint, allait relever les défis des prochaines années.

Aux côtés de leurs maires (23 avaient fait le déplacement, sur les 24 que compte l'agglomération), 250 conseillers municipaux des 24 communes du Grand Dijon ont participé, le samedi 20 juin, dans la grande salle du conseil, à une « journée communautaire ». Pour beaucoup d'entre eux, c'était la première fois qu'ils pénétraient dans l'ancienne caserne Heudelet, devenue le siège de la communauté urbaine du Grand Dijon. Tout un symbole. Car, depuis le 1^{er} janvier, l'ex-communauté d'agglomération, en changeant de statut, est devenue, plus que jamais, une grande maison commune pour les 253 000 habitants de l'agglomération et leurs élus.

Pour rappeler ce qu'est le Grand Dijon, son histoire, les projets qu'il a menés à bien (tramway, Zénith, piscine olympique...), sa transformation en communauté urbaine et les défis qu'il va lui falloir relever dans les prochaines années, le président du Grand Dijon, Alain Millot, était entouré, pendant cette matinée, des membres du comité de pilotage organisateur de la journée communautaire, ainsi que de François Rebsamen, ministre du Travail,

de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social (conseiller communautaire qui présida le Grand Dijon de 2001 à 2014), et de Roland Cayrol, sociologue et politologue habitué des plateaux de télévision, appelé à mettre en perspective les problématiques grand-dijonnaises dans un contexte global.

Un contexte difficile et incertain

Quel est ce contexte, et en quoi impactera-t-il les politiques menées par la communauté urbaine. C'est d'abord une évolution des institutions : la fusion

des régions, la montée en puissance des intercommunalités. C'est une évolution démographique : même si la population du Grand Dijon ne cesse de progresser, c'est davantage le fruit d'une croissance « naturelle » (les naissances) que d'une croissance migratoire (l'apport de populations nouvelles). C'est une évolution financière : alors que la France est engagée dans un effort national de réduction de sa dette et de ses déficits publics qui implique fortement les collectivités locales, les marges de manœuvre des communes se réduisent, justifiant plus que jamais le por-

tage intercommunal, synonyme de mutualisation et d'efficacité. Face aux enjeux économiques, dans une Europe où les métropoles se jouent une concurrence forcée pour attirer les investisseurs et les emplois, environnementaux et sociaux, le Grand Dijon entend jouer un rôle majeur, à la fois pour garantir une haute qualité de vie à ses habitants, et pour faire rayonner le territoire et le rendre encore plus attractif. Dans un contexte difficile et incertain, on l'a compris, la communauté de destin qui unit les 24 communes de l'agglomération est plus que jamais une nécessité. ■



Roland Cayrol, Alain Millot et François Rebsamen à la tribune de la journée communautaire, devant 250 conseillers municipaux du Grand Dijon.

Divia, c'est aussi... le train !

Les abonnés au réseau Divia peuvent désormais embarquer gratuitement à bord des TER reliant la gare d'Ouges à celle de Dijon-ville.

Une autre solution pour bouger... écologique dans le Grand Dijon !

Les habitants d'Ouges et des environs ont, depuis le 1^{er} mars, le même avantage que leurs voisins de Neuilly-lès-Dijon : ils peuvent, s'ils sont abonnés au réseau Divia, monter à bord des trains express régionaux (TER) qui relient la halte ferroviaire d'Ouges à la gare Dijon-ville. Chaque jour, week-end compris, six trains parcourent le trajet Ouges-Dijon, entre 7h15 et 18h30, et neuf trains font le trajet inverse, entre 6h30 et 20h. Le trajet, sans arrêt intermédiaire, dure au plus 10 minutes. Et une fois arrivé en gare de Dijon, rien de plus simple que de poursuivre sa route en tramway, en bus, ou en vélo ! Pour bénéficier de ce service, les clients

Divia doivent se procurer, chaque mois, une contremarque gratuite auprès de la boutique des transports publics de la gare Dijon-ville.

Succès du dispositif entre Neuilly et Dijon

Ce nouveau service, qui accélère considérablement les liaisons entre le sud-est dijonnais et le cœur de l'agglomération, est le fruit d'un partenariat entre le Grand Dijon et le conseil régional de Bourgogne, respectivement opérateurs de Divia et du TER circulant sur l'axe Dijon-Louhans. À Neuilly-lès-Dijon, le même dispositif fonctionne depuis le 1^{er} mars 2014, avec un

certain succès : chaque mois, une cinquantaine de clients Divia embarquent chaque jour à bord des TER, dans le cadre d'un partenariat signé, en l'occurrence, entre le Grand Dijon et le conseil régional de Franche-Comté, opérateur des TER sur la ligne Dijon-Besançon.

Pour les habitants d'Ouges, le TER entre pleinement dans la palette des solutions de mobilité, en complément de la desserte par la ligne B21 qui connecte la commune à Longvic où il est possible de profiter de la correspondance avec la liane 6 mais aussi avec les lignes B18 et B22. ■

Infos : www.divia.fr ou à l'agence Divia place Darcy.

TER Bourgogne en gare de Dijon-ville. En montant à bord, Ouges n'est qu'à 10 minutes !



Depuis le 1^{er} juillet... nouveaux tarifs Divia

Lors de sa session du 25 juin, le Grand Dijon a, comme chaque année, voté une hausse de certains tarifs du réseau Divia. Cette année, l'augmentation, en moyenne sur l'ensemble de la gamme tarifaire, est de 3,5 %. Depuis le 1^{er} juillet, le pass mensuel est à 40 euros (30 euros pour les 18-25 ans, 20 euros pour les bénéficiaires de la CMU, 12,50 euros pour les 5-17 ans). Le pass « 7 jours » est désormais à 12 euros. En revanche, le prix du ticket unité (1,20 euro ou 1,50 euro à bord des bus) ne varie, ni le prix du pass « 10+1 » (12 euros plein tarif), ni le pass Diviaccess (1,20 euro). Tous les tarifs sur www.divia.fr

FINANCES**Une fiscalité toujours très sage**

Les taux de la part intercommunale des trois taxes (habitation, foncière, foncière sur le non-bâti) ainsi que de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'augmentent que de 0,5 % en 2015, soit une progression inférieure à l'inflation.



La maîtrise de ses coûts de fonctionnement permet au Grand Dijon, dans un contexte budgétaire tendu, de préserver ses marges de manœuvre.

Le Grand Dijon reste fidèle à la stratégie fiscale qu'il suit depuis près de 15 ans : une évolution des taux inférieure à l'inflation, et donc, au final, une augmentation très mesurée des « impôts locaux » payés par les ménages de l'agglomération. Cette année, les taux de la part intercommunale des trois taxes (taxe d'habitation, taxe foncière et taxe sur le foncier non-bâti) n'augmenteront que de 0,5 %, alors que la loi de finances prévoit une inflation à 0,9 %. La même évolution sera appliquée à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ; pour la seconde fois cette année, grâce à l'harmonisation achevée en 2014, un taux unique de 6,40 %, en vigueur pour 2015, s'applique dans les 24 communes de l'agglomération. Quant à la contribution foncière des entreprises (CFE), son taux s'élèvera en 2015 à 26,13 %, soit + 0,65 % environ par rapport à 2014, cette évolution modérée stricte-

ment inférieure à l'inflation prévue pour 2015 permettant au Grand Dijon de rester la cinquième grande agglomération française dans laquelle le taux de CFE est le moins élevé (sur les 21 métropoles et communautés urbaines).

Le fruit d'une bonne gestion

Cette stratégie permet au Grand Dijon de rester positionné parmi les agglomérations dont les habitants sont le moins assujettis à la taxe d'habitation. Cette année, alors que les collectivités sont appelées à contribuer à l'effort national de réduction des déficits publics, certaines communautés d'agglomération ou communautés urbaines ont opté pour une augmentation significative de leurs taux : c'est le cas de Mulhouse (+ 3,5 %), de Lyon ou de Rennes (+ 5 %) ou encore de Toulouse (+ 7,5 %). D'autres, comme le conseil général de Côte-d'Or qui avait par exemple augmenté son taux

de taxe foncière de 12 % d'un coup en 2013, n'augmentent pas leurs taux cette année, mais l'avaient fait fortement ces dernières années. Le Grand Dijon, devenu communauté urbaine le 1^{er} janvier dernier, fait donc preuve de sagesse fiscale, alors même que les « compensations fiscales » versées par l'État pour compenser les exonérations ou allègements décidés par le législateur sont à la baisse (- 3,5 %). Cette modération fiscale est rendue possible par la gestion rigoureuse menée ces dernières années : la maîtrise des coûts de fonctionnement, la mutualisation des moyens avec la ville de Dijon et la stratégie de désendettement engagée de manière volontariste depuis 2014 permettent ainsi à la communauté urbaine de dégager des marges de manœuvre indispensables pour mener à bien ses projets sans alourdir la fiscalité payée par les ménages. ■

Le Grand Dijon, « modèle écologique à suivre »

La ministre de l'Écologie n'a pas tari d'éloges sur le Grand Dijon lors de sa venue le 14 mai pour signer une convention faisant de la communauté urbaine un « territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Le Grand Dijon est plus que jamais une référence écologique en France.

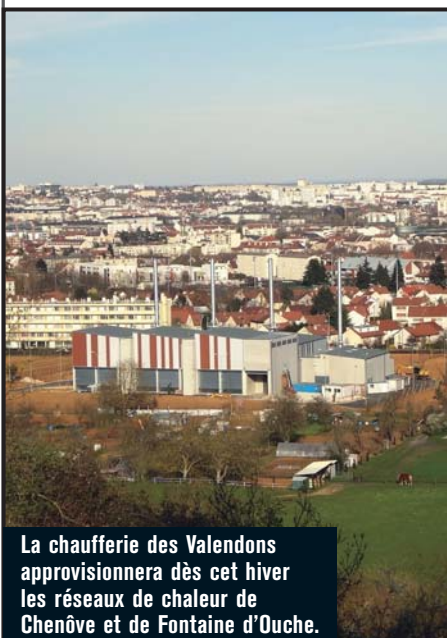
« [Vous êtes] une ville précurseur, un laboratoire de l'excellence environnementale. Je crois à la pédagogie par l'exemple que vous incarnez si bien. Dijon est un modèle, un exemple à suivre. Continuez à jouer les premiers de la classe : j'ai besoin d'une locomotive. » Pas d'ambiguïté dans les propos de Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, en déplacement officiel à Dijon le 14 mai dernier, quand elle répond à François Rebsamen, son collègue ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, qui rappelle tout le travail accompli depuis 2001 par le Grand Dijon, dont l'ambition reste d'être une référence écologique

en Europe. La ministre de l'Écologie s'est exprimée, dans la salle des séances du Grand Dijon, au moment de signer la convention entre son ministère d'une part, la communauté urbaine et les villes de Dijon, Marsannay-la-Côte et Quetigny d'autre part, faisant de l'agglomération dijonnaise un « territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Des projets sont d'ores et déjà prévus dans ce cadre : rénovation thermique de bâtiments publics, modernisation de l'éclairage public, audits énergétiques, sensibilisation du grand public ou des scolaires... Le Grand Dijon, qui s'est doté d'un plan climat énergie territorial baptisé Illico², est ainsi l'une des 14 collectivités de Bourgogne et l'un des 212 territoires fran-

çais entrés dans ce dispositif, qui prévoit un engagement financier de l'État de 500 000 à 2 millions d'euros pour soutenir des projets locaux en faveur de la croissance verte. C'est pour présenter le dispositif et signer avec chaque territoire que la ministre a entrepris son déplacement dijonnais. Mais pas seulement.

Des bus hybrides venus de Poitou-Charente !

Ségolène Royal a pu, très concrètement, constater l'implication du Grand Dijon en faveur du développement durable. Elle est montée à bord d'un des 102 bus hybrides acquis par le Grand Dijon en 2012, soit la flotte de ce type la plus importante de



La chaufferie des Valendons approvisionnera dès cet hiver les réseaux de chaleur de Chenôve et de Fontaine d'Ouche.

Le Grand Dijon opte pour la chaleur partagée

Après celle des Péjoces, qui alimente d'ores et déjà le réseau de chaleur du Grand Dijon, la chaufferie biomasse des Valendons est prête à produire des calories pour les habitants de la Fontaine d'Ouche et de Chenôve.

L'inauguration remonte au mois de décembre. Depuis, la chaufferie biomasse des Péjoces, dont on distingue les cheminées rouge et blanche en arrivant par l'A39, a alimenté cet hiver les abonnés du réseau de chaleur du Grand Dijon. Notamment les patients et les personnels du CHU, et les étudiants et les enseignants du campus universitaire, où l'ancienne chaufferie au charbon est désormais éteinte. L'avantage est environnemental, à l'évidence, mais aussi financier : les économies de chauffage, pour ces

Ces familles qui jouent le jeu des économies d'énergie

Réparties en 19 équipes, 130 familles habitant à Dijon, à Longvic, à Marsannay-la-Côte, à Plombières-lès-Dijon et à Quetigny ont participé, cette année, à la quatrième édition du « défi familles éco logis », pilotée par le Grand Dijon. En relevant chaque mois leurs compteurs de gaz et d'électricité, les familles en compétition mesurent les effets, sur leur consommation, des « éco gestes » qu'elles mettent en œuvre : chauffer moins fort en journée, ne pas laisser couler l'eau quand on se brosse les dents, privilégier les ampoules à économie d'énergie... Grande gagnante de l'édition 2015, l'équipe « les écologistes »

a réduit sa consommation énergétique de... 36,18 % entre 2014 et 2015, ce qui en fait l'une des équipes les plus performantes de France ! En remettant leurs prix aux participants, Jean-Patrick Masson, conseiller communautaire du Grand Dijon délégué au patrimoine, à l'environnement et aux réseaux a souligné l'importance de l'engagement de chaque citoyen dans le défi global qui nous est lancé : réduire notre consommation énergétique, diminuer nos rejets de gaz à effet de serre et diversifier nos sources d'énergie. Inscriptions pour le défi 2016 : www.dijon.familles-a-energie-positive.fr ou 03 80 77 59 98.

France, ce que la ministre a souligné dans un message sur Twitter. Ségolène Royal n'a pas manqué de remarquer, à cette occasion, que le Grand Dijon avait fait confiance à un constructeur français, Heuliez Bus, dont le siège est situé... en Poitou-Charente, région d'où elle est originaire et dont elle présida le conseil régional ! La ministre a également visité la chaufferie biomasse des Péjoces, inaugurée en décembre dernier, et qui approvisionne le réseau de chaleur du Grand Dijon. Ce fut la dernière étape de Ségolène Royal à Dijon, et une belle occasion de montrer comment une agglomération pionnière en la matière s'engage dans le champ de l'écologie. ■



Deux ministres, Ségolène Royal et François Rebsamen, en visite à la chaufferie des Péjoces, aux côtés du préfet de Bourgogne, Éric Delzant, du président du conseil régional, François Patriat, du conseiller communautaire délégué Jean-Patrick Masson, du P-DG de Dalkia, Jean-Michel Mazalérat, et des techniciens du Grand Dijon et de Dijon Énergies.

deux organismes, pourraient atteindre 400 000 euros par an ! Et tandis que les premiers clients de Dijon Énergies, la filiale de Dalkia chargée de construire, d'entretenir et de commercialiser le réseau de chaleur du Grand Dijon, profitent de la douce chaleur produite par la combustion du bois, le réseau continue de s'étendre dans tout l'Est dijonnais : interconnecté depuis l'été dernier avec celui de Quetigny, il progresse, par exemple du côté du boulevard Voltaire où le bâtiment des services de l'État est désormais relié.

Le déploiement de ce réseau de chaleur, qui s'étirera à terme sur 30 kilomètres, et la mise en service de chaufferies biomasse illustre la volonté du Grand Dijon, devenu une référence écologique en Europe, d'opter pour la chaleur partagée, à la fois écologique et économique.

Les Valendons en test

Dans l'ouest dijonnais, la même stratégie provoquera les mêmes effets : un chauffage urbain fiable, peu coûteux et qui évite de brûler du fioul, du gaz voire du

charbon ! La chaufferie des Valendons, aujourd'hui achevée, est en phase de test, d'où des fumées parfois importantes qui ont pu se dégager de ses cheminées pour optimiser le séchage des conduits en béton : dès la prochaine saison, elle alimentera, sous l'égide de Sodien (groupe Coriance), les réseaux de chaleur de la Fontaine d'Ouche, qui a subi d'importants travaux de rénovation, et de Chenôve. En attendant l'extension du réseau à de nouveaux quartiers (Eiffel, Bourroches...). ■

Un nouveau patrimoine à découvrir !

Et si vous profitez des journées du patrimoine, les 19 et 20 septembre, pour visiter les nouvelles chaufferies biomasse du Grand Dijon ? Après tout, ces installations techniques, à défaut d'être « historiques », appartiennent dorénavant à notre patrimoine collectif. Les découvrir de l'intérieur est une belle occasion de parfaire sa culture technique et scientifique. Infos : www.grand-dijon.fr

Une étudiante des Beaux-Arts redessine la CarteCulture

Dans le cadre du rapprochement entre le Grand Dijon et l'École nationale supérieure d'art de Dijon, c'est, à l'issue d'un concours, la création d'une étudiante de 4^e année qui sera utilisée pour la CarteCulture 2015-2016.

Les étudiants de l'agglomération dijonnaise connaissent et apprécient la CarteCulture, qui leur permet, moyennant un achat de départ à 5 euros, de bénéficier toute l'année de tarifs exceptionnels sur leurs spectacles (5,50 euros la place) ou au cinéma Eldorado (3,50 euros). Une belle manière de profiter de la vie culturelle intense du Grand Dijon puisque la quasi-totalité des salles de spectacle et la plupart des festivals sont partenaires de la CarteCulture. Chaque année, le Grand Dijon assure la promotion de ce sésame par une campagne publicitaire amusante et décalée mettant en scène des étudiants improbables (le père Noël, 163 ans, étudiant en logistique ; la chouette Betty, 9 ans, étudiante en tourisme ; ou le poisson rouge Wanda, 7 ans, étudiant en... ne sait plus quoi). Mais le visuel des cartes elles-mêmes fait l'objet d'un soin tout particulier. Et cette année, dans le cadre de la convention liant la communauté urbaine et l'École nationale supérieure d'art (Ensa) de Dijon, un concours a permis de sélectionner l'idée la plus intéressante soumise par un(e) étudiant(e).

Clara Vidal-Rosset sort du cadre

Retenez bien ce nom : Clara Vidal-Rosset. Elle a 21 ans, elle est étudiante en 4^e année à l'Ensa Dijon, option « arts », elle est porteuse de la CarteCulture depuis le début de son cursus dijonnais (évidemment), et c'est elle qui a remporté le concours. « J'ai été séduite par le concept de la carte blanche, témoigne-t-elle. J'ai en fait repris l'idée d'un projet imaginé pour l'Ensa. Un personnage (c'est moi en l'occurrence), tenant un cadre en carton-plume, comme un cadre en photo, en peinture ou au cinéma, mais un cadre éclaté, déstructuré. Le visuel est très coloré, presque flashy, pour un résultat qui évoquera Mondrian. » Pour ce projet qui trahit son goût pour la performance, Clara Vidal-Rosset a travaillé sous la direction de Bernard Bellacicco. Son œuvre sera, dès la rentrée, entre les mains de milliers d'étudiants grands-dijonnais, heureux détenteurs de la CarteCulture. ■

Dès le 1^{er} septembre, achetez votre CarteCulture sur mydijon.fr



Une convention entre le Grand Dijon et l'Ensa

Depuis 2011, le Grand Dijon, la ville de Dijon et l'École nationale supérieure d'art (Ensa) de Dijon sont liés par une convention prévoyant la conduite conjointe d'actions afin d'introduire l'art dans l'espace urbain. Régulièrement, les travaux des étudiants sont présentés dans le cadre d'expositions, qui se tiennent notamment à l'église Saint-Philibert toute proche de l'école. L'Ensa est également associée au projet de rénovation du quartier Stalingrad, à travers un travail autour de la mémoire des habitants et du lieu.

SPORT

La future entrée principale, sur le rond-pont Edmond-Michelet, et le bassin extérieur de 50 mètres de la « nouvelle » piscine du Carrousel (hypothèses d'aménagement).

Top départ pour la piscine publique du Carrousel

Le « nouveau » Carrousel, qui restera bien un centre aquatique public, ouvrira ses portes en 2018. Le Grand Dijon a retenu l'agence Coste Architectures pour métamorphoser le lieu, autour d'un nouveau bâtiment exemplaire sur le plan environnemental et d'un bassin de 50 mètres accessible toute l'année.

En 2018, vous avez rendez-vous dans la « nouvelle » piscine du Carrousel. « Nouvelle » car le site sera entièrement métamorphosé au terme de deux ans de travaux prévus à partir de fin 2016. L'objectif est double. D'une part, rénover le bassin extérieur de 50 mètres de sorte qu'il puisse être ouvert toute l'année, et devenir ainsi un « bassin nordique » comme on en trouve dans les villes d'Europe de l'Est ou de Scandinavie mais aussi à Strasbourg ou à Angers. D'autre part, construire un nouveau bâtiment abritant un bassin de 25 mètres et un bassin « polyvalent », le doter d'un espace bien-être et d'une cafétéria, sur le terrain situé au nord du site, à l'emplacement de l'actuelle pelouse. Ainsi situé, le nouveau bâtiment permettra de positionner l'entrée de la piscine sur le rond-point Edmond-Michelet, au droit d'un nouvel espace public. Malgré la construction de la piscine olympique, inaugurée en 2010, il manque encore, dans l'agglomération dijonnaise, de la « surface d'eau » capable d'accueillir, toute l'année, les adeptes de la natation

sportive, les adhérents des clubs, le public familial ainsi que les enfants, qui doivent apprendre à nager dans le cadre scolaire. L'ouverture, à l'année, d'un second bassin de dimension olympique permettra de remédier à cette lacune. Pour mener à bien le projet, le Grand Dijon a, lors de sa session du 25 juin, choisi l'agence Coste Architectures, déjà bien connue pour avoir construit ou restructuré des dizaines de piscines en France (lire le portrait d'Emmanuel Coste, page 24). Spécialiste du sujet, l'agence Coste offre également des garanties en matière de respect de l'environnement.

Une piscine... verte

La proposition du lauréat répond ainsi aux attentes du Grand Dijon en matière d'insertion paysagère dans le quartier des allées du Parc, notamment grâce à des toitures végétalisées, et de qualité environnementale : bâtiment à l'ambiance « cocooning » qui entoure le bassin extérieur et le protège du vent, traitement de l'eau à l'ozone, couverture thermique pour mainte-

nir la température de l'eau du bassin extérieur la nuit, niveau optimisé de consommation des fluides, récupération des eaux de pluie avec zéro rejet dans le réseau public d'assainissement... La « nouvelle » piscine du Carrousel, équipement à haute qualité environnementale, s'intégrera donc parfaitement dans la stratégie de la communauté urbaine visant à faire du Grand Dijon une référence écologique en Europe. Rappelons que le Carrousel, dont la restructuration complète est estimée à 20 millions d'euros, restera bien une piscine publique, gérée par la communauté urbaine du Grand Dijon, offrant des tarifs adaptés et des amplitudes horaires larges dignes d'un service public. Elle ne deviendra en aucun cas un « aqualud » comme en proposent certains opérateurs privés, même si elle sera, davantage que la piscine olympique très tournée vers la pratique sportive de haut niveau, plus particulièrement destinée à un public familial, avec ses pentaglis (zones de glisse), son bassin intérieur « polyvalent » et ses larges espaces verts. ■

➤ Emmanuel Coste, l'éco-architecte

C'est lui que le Grand Dijon a retenu pour réaliser la « nouvelle » piscine du Carrousel. Son cabinet d'architecture, de notoriété internationale, affiche une solide expérience en matière de centres aquatiques et un souci constant de la qualité environnementale de ses projets.

La maison d'Emmanuel Coste, baptisée « Canopée », dans les Yvelines, est tellement exemplaire que France 5 vient d'y tourner un documentaire qui sera diffusé en fin d'année. Avec une consommation de 6 kilowatts-heure par an et par mètre carré, elle est un modèle de vertu écologique. « C'est une maison bioclimatique, souligne son concepteur : j'ai utilisé au maximum le rayonnement solaire, je l'ai protégée des vents du nord, elle est dotée d'une ventilation double flux, j'ai travaillé dans le détail son étanchéité à l'air et conçu une enveloppe hermétique. Alors qu'il n'y a pas de plancher chauffant, mes enfants marchent pieds nus l'hiver ! Je récupère toutes les calories, ce qui permet de maintenir la maison à 18-19 degrés en toutes saisons. Un poêle à bois sert ponctuellement par grand froid. Et ça fonctionne depuis cinq ans. » Après avoir conçu, dès 2007, une maison écologique pour le photographe Yann Arthus-Bertrand, puis un immeuble de bureaux non moins exemplaire pour accueillir le siège francilien de son agence d'architecture, Emmanuel Coste,

qui se reconnaît volontiers dans le discours de l'association « Négawatt », est considéré comme une référence en matière d'éco-conception. Ses projets d'hôtels, de grands équipements ou d'immeubles d'affaires intègrent cette préoccupation environnementale. Notamment les nombreuses piscines que l'agence Coste Architectures a réalisées depuis 2002 : celle des Hauts de Montreuil, en cours de construction, est d'ores et déjà considérée comme une référence. « Dans bon nombre de nos piscines, les niveaux de consommation sont inférieurs de 50 % à ceux habituellement constatés dans ce genre d'équipement », précise Emmanuel Coste. Qui, depuis 2002, a associé son nom à une cinquantaine de centres aquatiques en France : Laval, Saint-Nazaire, Bayonne, Nouméa, Dunkerque, Rennes, Saint-Priest ou Val-d'Isère... Le Carrousel, à Dijon, sera le prochain (lire page 23).

L'architecte 3D

Un défi de plus pour cet architecte de 49 ans, qui a succédé en 1995 à son père à la tête de



l'agence d'architecture que celui-ci avait créée onze ans plus tôt. Diplômé de l'école d'architecture de Montpellier, il se fait remarquer de la profession, dans le cadre du concours European en 1996, en proposant un projet pour la plaine Saint-Denis. Mais son premier projet fut une école, en 1990, pour la ville de Montpellier. « Je m'en souviens bien. Nous avons travaillé sur l'idée d'un établissement conçu comme un village, avec une place centrale qui permettait de remettre l'enfant au cœur de l'école. » Depuis, Emmanuel Coste, qui s'est formé pendant deux ans au Maroc, où il a tant appris sur l'architecture bioclimatique, et qui n'a pas hésité, alors que la France n'avait encore rien fait sur le sujet, à aller

étudier de près les méthodes allemandes ou scandinaves pour créer des maisons passives, a donné une notoriété internationale à l'agence, implantée aujourd'hui en Chine et en Algérie. « J'aime partir d'une feuille blanche, créer bien sûr, mais aussi porter un travail pluridisciplinaire, avec une équipe. » Le créatif est donc aussi un technicien. Coste est d'ailleurs la première agence française récompensée pour l'utilisation du « Building Information Model » (BIM), qui permet de concevoir un projet puis de suivre le chantier grâce à une modélisation 3D sur laquelle travaille chaque acteur impliqué. Un dispositif technologique qui sera bien sûr à l'œuvre à Dijon. ■



> Ahuy

La réforme des rythmes scolaires s'installe

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2014, la commune d'Ahuy applique la réforme des rythmes scolaires. Afin de coordonner les propositions éducatives des différents acteurs locaux (académie de Dijon, services municipaux, associations...), plusieurs réunions ont eu lieu avec les directeurs d'école, les parents d'élèves, les associations et le personnel municipal. De plus, un questionnaire a été soumis aux familles. Un projet éducatif territorial a été élaboré afin d'adapter les services périscolaires. Il s'agit d'offrir aux enfants et aux jeunes un parcours éducatif cohérent de qualité, aussi bien durant le temps scolaire qu'après l'école, tout en respectant les rythmes et les besoins des enfants en matière d'équilibre des différents temps de la journée et en favorisant la découverte d'activités nouvelles pour tous, la citoyenneté et le vivre ensemble dans la commune. L'association PEP21 a été choisie pour coordonner le service périscolaire et établir le diagnostic des besoins des familles en matière de garde péri et extra-scolaire. Les nouvelles activités périscolaires (NAP) des mardis et jeudis soirs rencontrent un vif succès. À ce jour, 24 enfants sur les 34 scolarisés en école maternelle ainsi que 34 enfants sur les 48 scolarisés en école élémentaire les fréquentent. Les activités sont encadrées par six animatrices et animateurs, mais aussi par des intervenants extérieurs et des bénévoles d'Ahuy qui ont proposé de faire partager leur passion aux enfants. Le travail de partenariat entre élus, enseignants, animatrices périscolaires, bénévoles et parents d'élèves devrait permettre d'adapter les réponses aux besoins des enfants et de leurs familles. ■

> Crimolois

On aime les auxiliaires du jardin !

Pour lutter contre les insectes nuisibles dans son jardin tout en bannissant tout produit chimique, l'idéal est de disposer d'une « armée » toujours prête à les repousser. Pour attirer les auxiliaires utiles du jardin, rien de tel que d'y installer des refuges conçus pour les héberger. À Crimolois, deux initiatives conduites par la commune ont été réalisées en ce sens. Un concours de nichoirs a tout d'abord été ouvert à tous les habitants et, parmi la vingtaine de productions, les trois nichoirs éco-construits les plus originaux ont été primés à l'issue de la cérémonie du 8 mai. Certains prendront place dans les jardins des particuliers, les autres seront installés dans le verger conservatoire pour y attirer des espèces insectivores : mésanges, sittelles, rouge-gorge, pinsons... La deuxième initiative concerne le verger conservatoire communal, où, après l'installation de ruches, le gîte est aujourd'hui proposé aux insectes destructeurs des nuisibles et aux pollinisateurs. Un grand hôtel regroupant plusieurs « chambres », c'est-à-dire des abris spécifiques en fonction des différents types d'insectes, a été érigé. Il accueille les chrysope, bourdons, certaines abeilles et guêpes solitaires, divers hyménoptères, insectes xylophages, forficules ou carabes... Le couvert est par ailleurs assuré par la présence de plantes mellifères, de haies champêtres, d'une prairie fleurie et un espace laissé à la merci des herbes sauvages. ■





> Saint-Apollinaire

Cap sur l'emploi

Le service municipal « L'Avenir Emploi » accompagne les Épleumiens à la recherche d'un emploi ou d'une formation, en leur proposant un accompagnement personnalisé et individualisé. La proximité permet de maintenir une relation humaine face à une situation vécue parfois comme un échec, qui peut évoluer vers des problèmes périphériques. Les demandeurs d'emploi peuvent ainsi recevoir une aide pour établir

leur projet, leur curriculum vitae (en développant les compétences acquises), apprendre à faire une lettre de motivation, préparer un entretien, découvrir le site de Pôle emploi et les sites de recherche ou encore mettre en ligne son CV. Ce travail, mené par la ville de Saint-Apollinaire, s'effectue en étroite partenariat avec l'ensemble des acteurs du secteur : Pôle emploi, maison de l'emploi et de la forma-

tion, mission locale, organismes de formation comme l'IRFA. La ville entretient également des relations privilégiées avec l'association Cap Nord. Des rencontres sont ainsi régulièrement organisées pour faciliter les échanges, diffuser les offres d'emploi des entreprises et favoriser une meilleure harmonisation de leurs actions, avec récemment la mise en œuvre de l'opération « les moissons de l'emploi ». ■

> Marsannay-la-Côte

Musique en fête

Beau succès pour l'édition 2015, marquée par un retour aux sources de la fête de la musique ! En effet, le 21 juin dernier, la commune avait décidé d'occuper la place publique avec une scène ouverte aux musiciens amateurs et une programmation très « musiques du monde ».



Le tout accompagné de stands et terrasses de restauration, avec le concours des commerçants. Eléfan'U, fanfare big band, avait rassemblé ses musiciens autour des standards du jazz de la Nouvelle-Orléans. Elle a retracé les premiers pas du jazz dans une atmosphère propre aux Marching Bands ou des Big Bands de l'ère swing. La musique des Balkans de Zadruga était une invitation au voyage pour les spectateurs, qui se sont envolés vers l'Europe orientale grâce à des instruments traditionnels (violin, baglamas, guitare, bouzoukis, accordéon, darbouka, contrebasse ou balalaïka), ornementation et chants yiddishs, grecs, serbes ou roumains. Le groupe Cap Sud, né de la rencontre de fans de musique latine et particulièrement celle de Carlos Santana, pionnier du latino rock et précurseur de la World music, a proposé un mélange de rock, de blues et de Salsa. Enfin, les Julots du Chabot-Charny Septet ont fait danser la foule. Sortis des années 1950, les comédiens, tantôt serveurs tantôt acteurs, cachés dans le public ont investi la soirée avec leur spectacle musical *Chez Léon*, entre « p'tit bal retrouvé et guinguette moderne » ! ■

et aussi...

●●> Magny-sur-Tille

De nouveaux dispositifs de sécurité

À Magny-sur-Tille, la vitesse n'est pas la bienvenue. Trois plateaux ralentisseurs ont été installés dans les rues du village pour obliger les automobilistes à ralentir et permettre aux piétons et aux cyclistes d'évoluer en toute sécurité. Ces « plateaux partagés », servant de ralentisseurs et de passages piétons, s'ajoutent aux zones 30 qui concernent toutes les rues de la commune, à l'exception de la route départementale reliant Izier à Fauverney et pour laquelle il est attendu des aménagements. ■

> *Chenôve*

Le Cèdre : rendez-vous le 12 septembre

On ne présente plus la nouvelle scène de l'agglomération dijonnaise. Le Cèdre, situé au cœur de Chenôve et au pied du terminus T2 du tram, a accueilli pas moins de quarante dates pour sa première année d'ouverture, et pas moins de 40 000 visiteurs. Cet équipement ultra moderne, à la vêtue métallique rouge si reconnaissable, a su gagner ses lettres de noblesse en programmant des artistes reconnus mais également en accueillant le monde des entreprises, des institutions et des associations pour leurs congrès et leurs

rencontres professionnelles. Un an après son inauguration, le 12 septembre à 20h, le maire de Chenôve dévoilera la nouvelle programmation culturelle, qui promet d'être aussi riche, éclectique et exigeante que la précédente. Le bouche à oreille a fonctionné, les artistes de la première saison, Miossec, Grand Corps Malade, Fabrice Éboué et bien d'autres, ont su apprécier la proximité avec le public et le faire savoir. Le programme promet d'être à la hauteur et les artistes de cette nouvelle saison, qui feront vibrer



le public, seront révélés lors de cette soirée gratuite et ouverte à tous. À l'instar d'Ibrahim Maalouf, qui a ouvert cette nouvelle scène l'an dernier, digne représentant d'une musique du monde dont le Cèdre a souhaité se faire l'écho, ce sera au tour des Tambours du Bronx d'assurer la relève pour le coup d'envoi de cette saison 2015-2016.

Ils sauront électriser le parvis du Cèdre avec leur musique énergique où public et Tambours ne font qu'un, l'un se nourrissant de l'autre. ■

Parvis du Cèdre en extérieur le 12 septembre à 20h.

**Information billetterie : 03 80 51 56 25
billetteriecedre@mairie-chenove.fr**

> *Ouges*

Hommage à un as de l'aviation

Pour les 70 ans de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale et à la veille de la commémoration du 8 Mai 1945, Frédéric Lafarge, délégué au patrimoine historique de la base aérienne 102, a donné à Ouges une conférence sur le commandant Edmond Marin la Meslée, en présence du colonel Pierre Réal. À cette occasion, le maire d'Ouges a remis la médaille de la commune à Frédéric Lafarge, en reconnaissance du travail mené en qualité d'historien. Ses recherches sur le commandant Marin la Meslée, à travers des photos et des documents parfois inédits, montrent un homme au destin hors du commun. Edmond Marin la Meslée est le pilote de l'aviation française le plus titré de

la campagne de France, avec 16 victoires homologuées et remportées entre janvier et juin 1940. Il trouva la mort le 4 février 1945 à l'âge de 33 ans à Neuf-Brisach, au cours de la libération de l'Alsace. En parallèle du récit des épisodes marquants de la vie de cet illustre aviateur, Frédéric Lafarge a retracé l'évolution de l'aviation durant la Seconde Guerre mondiale. Cet exposé d'une grande précision a également mis en évidence le rôle prépondérant de la famille de cet aviateur prestigieux qui continue à honorer sa mémoire. Au-delà de cette présentation, Frédéric Lafarge nous conduit à réfléchir sur la nécessité de cultiver le souvenir de ces grands hommes qui ont écrit l'histoire et sur la manière de transmettre cet héritage aux jeunes générations. ■



> Sennecey-lès-Dijon

La ronde des abeilles

Et oui, elles sont là ! C'est bien sur le bassin de rétention, dont l'aménagement a commencé il y a trois ans maintenant, que les premières ruches sont implantées avec leurs essaims d'abeilles, dans l'enclos prévu à cet effet. C'est en partenariat avec l'association Jardinot et la section de Sennecey-lès-Dijon que cette installation a pu se faire. En collaboration avec Robert Thomas, ancien président de l'association qui est décédé subitement ce printemps, la commune a initié ce travail entièrement réalisé par les employés municipaux et quelques bénévoles de l'association. Dans un premier temps, trois ruches ont été mises en place et, si tout se passe bien, le nombre de pensionnaires devraient augmenter pour atteindre six à huit colonies. L'expérience se veut avant tout pédagogique et volontariste. Elle s'intègre dans la démarche globale que la commune mène depuis plusieurs années sur la qualité de l'environnement : une charte zéro pesticide, une



gestion différenciée des espaces verts, la réduction de la consommation d'énergie et la préservation de la biodiversité. Avec la venue de ce nouvel espace, l'aménagement du bassin de rétention prend forme. La municipalité espère le voir devenir un lieu incontournable pour les habitants de demain. Afin que cette expérience se pérennise, les employés communaux se sont glissés dans leur tenue de protection et suivent une formation continue sur l'élevage des essaims et l'entretien des ruches. ■



> Neuilly-lès-Dijon

L'école élémentaire fait son cirque

Du 20 au 24 avril, les élèves de l'école élémentaire de Neuilly-lès-Dijon se sont initiés aux arts du cirque grâce à l'intervention du cirque pédagogique « Le P'tit Bouchon » de Dan Ionel. Installé place Mommenheim, le chapiteau a accueilli, dès le lundi matin, les enfants, qui ont pu tester avec enthousiasme les différents ateliers : saut à la corde, acrobatie,

Rigueur, persévérance, écoute et entraide ont permis aux élèves de progresser rapidement et de réussir des numéros de plus en plus difficiles. Afin de vivre pleinement cette semaine, le temps en classe était également consacré à des activités liées au cirque : tenue d'un journal de bord, analyse et création d'affiches... Les groupes hétérogènes, mêlant les élèves

du CP au CM2, ont permis de riches échanges. Le vendredi soir, enfin, les élèves ont présenté le fruit de cette semaine de travail à leurs parents, venus nombreux les applaudir. Très vite, le stress a laissé place à la bonne humeur et nos artistes en herbe se sont surpassés pour offrir des numéros aussi ardues que spectaculaires ! Les intervenants ont également émerveillé le public à différents moments de la représentation en présentant de courts numéros. Après environ deux heures trente de spectacle et un final en chanson, il était temps pour les apprentis circassiens de bénéficier d'un repos bien mérité et de se remémorer les instants marquants de cette semaine hors du commun. ■



> Féney

Fête des associations

Samedi 27 juin, s'est déroulée une journée remplie de bonne humeur et de jeux. Tous les bénévoles des associations de la commune de Féney ont préparé ce second rassemble-

ment, placé sous le signe de la convivialité, des loisirs, du sport et des jeux. Les participants ont pu s'initier à tous les sports : tennis, base-ball, gym tonique, pétanque et bien d'autres... De

plus, adultes et adolescents ont pu jouer avec Kyrielle à des jeux inédits et des prototypes. Enfin les loisirs étaient orchestrés par les associations FLC, le CA3V et les Fénaystrels, qui ont présenté des spectacles en lien avec le théâtre et la danse country, mais ont également animé un salon

de l'aquarelle, de la poterie ou de différents travaux manuels. Ces multiples activités se sont déroulées sur l'ensemble de l'après-midi, avant de finir en soirée autour d'un verre de l'amitié et même d'un repas rythmé par la soirée dansante. ■

> Quetigny

Tous les vélos fêtés à Quetigny



Dans une belle ambiance conviviale, les cycles en tout genre étaient les rois de la fête de tous les vélos, le 6 juin dernier à Quetigny. Les « vélos rigolos » ont attiré les visiteurs voulant s'essayer aux vélos tordus, à étage, à une seule roue (monocycle), aux vélos allongés ou bien encore aux tandems. Les stands très divers ont présenté leurs activités (réparation, création, périple à vélo, gravure anti-vol...) et proposé des ateliers, en particulier aux enfants ravis de décorer leur monture. La course de lenteur ou bien encore le trail en monocycle ont ravi les spectateurs, nombreux également, à participer aux différentes balades d'Evad, de l'ASQ cyclo et de la ville pour se dégourdir les jambes sous le soleil. Bref, de multiples animations qui ont remis la diversité de pratiques de la petite reine au goût du jour. Une belle initiative de la ville de Quetigny en collaboration avec la communauté urbaine du Grand Dijon et de nombreux partenaires qui ambitionnent de favoriser les modes de déplacement doux dans la ville et l'agglomération. ■

et aussi...

●●> Perrigny-lès-Dijon

En mouvement

Dans le village, les travaux montrent le dynamisme de la commune : habitations sortant de terre, grande rue enfin terminée... Perrigny-lès-Dijon salue 2015 en devenant une petite ville. La municipalité et les associations partagent l'envie d'accueillir de nouveaux habitants et de préserver les « anciens ». Pas de ville sans âme ici ! Alors les projets foisonnent, le dernier s'est produit pour la fête de la musique ! Une belle occasion de se rencontrer et de tisser des liens, une avalanche de moments légers et un pique-nique géant à midi où tout le monde a chanté ! ■



juillet à



Maurice Mathon présente « Pop-up », une exposition interactive jusqu'au 25 juillet à Dijon

Une vraie scénographie conçue par Latitude21 qui repose sur un système d'éclairage pour mettre en valeur plus de 150 œuvres.

Latitude21, 33 rue de Montmuzard à Dijon
www.latitude21.fr

25 > 27 septembre

Dijon fête la gastronomie !

Menu des petits ducs (7300 repas gastronomiques servis dans les restaurants scolaires), 2^e édition des Vendanges citoyennes de Dijon au domaine viticole de La Cras, atelier de peinture des musées de Dijon au pied des vignes, toutes les astuces pour bien manger chez soi ou entre amis avec Slow Food Bourgogne, le Grand déj des associations et son chapiteau restauration parrainé par un chef dijonnais...

Programme complet à venir sur www.grand-dijon.fr

DIJON FÊTE LA Gastronomie

DU 25 AU 27 SEPT 2015

dans le cadre de la fête nationale de la gastronomie

© Illustration : Jean-François Pons, Etoiles, La Presse, 1988. - Les Beaux Jours (1997) - Musée de Dijon - Musée de la Bourgogne Pierre et Marguerite, Dijon (1992) - 13/09

Jusqu'au 29 juillet Saint-Apollinaire

Scène ouverte en accès libre, tous les samedis de 14h à 18h au parc de la Redoute.

Jusqu'au 6 août Chenôve

Exposition photo *Livre en vie* de Jean-Marc Godès. À la médiathèque François-Mitterrand.

Jusqu'au 28 août Saint-Apollinaire

Pique-nique républicain, tous les vendredis à partir de 19h au parc de la Redoute.

10 et 11 juillet Dijon

Céno Music Festival. Plus d'infos sur www.oenomusic-festival.com

Lundi 13 juillet Marsannay-la-Côte

Défilé et bal à la maison de Marsannay à 22h30.

Saint-Apollinaire

Course d'orientation avec l'espace jeunes, de 14h à 17h au parc de la Redoute.

Mardi 14 juillet Ahuy

Fête nationale au Mille-Club. Dijon

Dijon fête le 14 Juillet, feu d'artifice en musique, au lac Kir à la tombée de la nuit.

Neully-lès-Dijon

Bicross et barbecue géant organisés par Dépendances 21 Loisirs, au terrain de bicross à partir de 9h30.

Saint-Apollinaire

Vide-grenier par l'association Saint-Apo Solidarité au parc de la Redoute.

Vendredi 17 juillet Quetigny

Spectacle musical organisé par les jeunes et les musiciens de l'EMMDA. Espace Mendès-France.

Vendredi 31 juillet Chenôve

Balade de l'escargot, le long du tram, à 17h au parking du centre de maintenance du tram.



National moutarde crit

Course de vélos à pignon fixe RDV pour la Finale le 13 septembre à 17h30 Parking du Zénith de Dijon

Programme complet des 3 jours sur [NationalMoutardeCrit](https://www.facebook.com/NationalMoutardeCrit)

Vendredi 21 août Chenôve

Balade de l'escargot, une découverte des climats et du plateau, à 17h sur le parking rue du Clos du Roy.

Samedi 22 août Saint-Apollinaire

Spectacle d'improvisation théâtrale avec l'Alibi, sous forme de match de hockey, à 20h au parc de la Redoute.

Vendredi 28 août Saint-Apollinaire

Découverte du patrimoine de Saint-Apollinaire lors d'une balade contée avec Francine Chevaldonné, de 18h à 19h30 au parc de la Redoute.

septembre 2015

Patrimoine du XXI^e siècle !
 Découvrez les équipements du Grand Dijon les 19 et 20 septembre.
 Plus d'infos sur www.grand-dijon.fr

Dimanche 30 août

Saint-Apollinaire
 Rendez-vous d'auteurs, éditeurs, libraires et relieurs locaux à l'occasion du salon du livre, de 10h à 18h au parc de la Redoute.

Vendredi 11 septembre

Quetigny
 Spectacle d'ouverture de la saison culturelle *A contre balles*, par Franck Ténot et Sébastien Bacquias, à 19h sur la place centrale Roger-Rémond. Gratuit sur réservation : 03 80 48 28 43.

Samedi 12 septembre

Chenôve
 Lancement de la saison culturelle 2015/2016, 20h au Cèdre avec Les Tambours du Bronx. Rens. : 03 80 51 56 25 ou culture@ville-chenove.fr.

Dijon
 Village de la réparation de 10h à 18h, place Darcy. Plus d'infos sur www.grand-dijon.fr

Mercredi 16 Septembre

Dijon
 Salon EDUK@ 2.0 sur l'usage du numérique, de 9h à 17h au palais des congrès.

18 septembre > 20 septembre

Chenôve
 Fête de la pressée : concert d'ouverture le 18 septembre

à l'église Saint-Nazaire, animations et dégustations placées sous le signe du vin et de la gastronomie. Au cœur du vieux bourg. Rens. au 03 80 51 55 70 ou culture@mairie-chenove.fr.

Mardi 22 septembre

Neuilly-lès-Dijon
 Spectacle *Coup de contes*, à 20h à la mairie. Inscription au 03 80 47 02 88.

Samedi 26 septembre

Quetigny
 Spectacle de contes, *C'est quand qu'on arrive*, par Jérôme Aubineau, à 20h15 à l'Espace Mendès-France. Gratuit sur réservation au 03 80 48 28 43.

Dimanche 27 septembre

Neuilly-lès-Dijon
 Représentation théâtrale, *Lady Oscar*, proposée par le CCAS à 15h au centre polyvalent.

LES CLIMATS
DU VIGNOBLE
DE BOURGOGNE SONT
AU PATRIMOINE
MONDIAL DE L'UNESCO

MERCI

À TOUS!



www.climats-bourgogne.com